



MALAKOFF en grève le vendredi 29 mars 2019

Les salariés du site de Malakoff réunis en assemblée générale le jeudi 14 mars ont exprimé leur exaspération face à la situation dans laquelle ils se trouvent huit mois après l'annonce par le premier Ministre Edouard Philippe de l'arrêt de la diffusion hertzienne de France Ô courant 2020. A ce jour les personnels du site de Malakoff n'ont aucune visibilité sur leur avenir professionnel à court et moyen termes.

L'Etat actionnaire a d'autres priorités, le projet de loi sur l'audiovisuel public n'est pas à l'ordre du jour du Parlement, la direction de l'entreprise cultive le flou sur la question. La fermeture de France Ô est annoncée mais l'établissement de Malakoff ne bénéficie d'aucun développement particulier dans les 11 pages d'objectifs stratégiques présentés par la présidence devant le CSE central les 19 février et 7 mars.

Le 14 janvier les membres du CSE de Malakoff ont appris la mise en place d'un comité de suivi de la transformation composé de membres de la direction. Deux mois plus tard ce comité n'a communiqué aucune information aux représentants du personnel. Aucun engagement précis n'a été pris par la direction de l'entreprise sur l'avenir du site de Malakoff ou sur celui de ses salariés permanents et occasionnels.

Dans l'intervalle, les départs inopinés de personnes présentées aux élus quelques jours auparavant comme les acteurs clé de ce dossier donnent à penser que nul ne maîtrise ce sujet. Malakoff devient peu à peu un établissement que l'on quitte et que personne ne veut rejoindre. L'existence de risques psycho-sociaux pour celles et ceux qui restent n'est plus une hypothèse mais un fait. La situation est vécue par beaucoup de salariés du site de Malakoff comme une forme de violence sociale à leur égard.

Les syndicats membres de l'intersyndicale de Malakoff appellent donc les salariés du site à se mettre en grève le vendredi 29 mars à partir de 00h00 dans le cadre du préavis déposé le 22 mars pour faire aboutir les revendications suivantes :

- Engagement sur le maintien de l'activité de production, fabrication et de diffusion à Malakoff (plateaux, régies, nodal).
- Engagement sur la localisation à Malakoff de la production hexagonale liée à la future offre numérique pour les Outremer.
- Engagement sur la place centrale de la rédaction de Malakoff dans la couverture nationale de l'actualité ultramarine
- Engagement sur la pérennité au sein du site de Malakoff des services supports de l'établissement
- Engagement sur la mise en place d'une fréquence sur la RNT pour France Ô la radio
- Engagements sur l'internalisation des productions de magazines et documentaires dédiés aux chaînes 1ere
- Engagement de la planification des chefs de chaînes sur une base de 15 ETP
- Comblement des postes de chefs de chaînes restés vacants
- Engagement sur l'emploi des non-permanents reconnus comme « réguliers » sur la base de leur travail sur le site de Malakoff
- Rendre au site de Malakoff sa mission de secours pour la diffusion des autres chaînes du groupe

Malakoff, le 22 mars 2019